

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : électronique du jeudi 16 avril 2020.

Présidence : M. COUTOT

Présents : MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – GIBOULET – JAYET – KALAA -
MOINE - PRUDHON – TAVERDET JP – TRIFIGNY.

Invité : M. DEBBICHE N.

La CDA a décidé la tenue d'une réunion en configuration électronique suite à la situation de crise sanitaire actuelle.

1. Informations générales

Annonce faite ce jour 16 avril des décisions du COMEX (Comité Exécutif) de la FFF, qui prononcent un arrêt des compétitions de la saison 19/20 pour les ligues et les districts. Les modalités font l'objet d'un PV du COMEX, consultable sur le site de la Ligue et de la FFF.

S'agissant de la CDA et des dossiers gérés par cette commission, les situations devront être étudiées jusqu'au 15 avril 2020 inclus ; la commission devant se réunir afin de décider les modalités relatives aux classements des arbitres de la saison.

Des échanges sont d'ores et déjà programmés avec la CRA (visio le 20 avril) qui souhaite associer l'ensemble des CDA aux décisions communes qui seront prises, dans l'intérêt des arbitres, des clubs et des instances.

2. Courriers reçus

1. Jérémy Bouverot : réponse suite à notification décision CDA du 10 mars 2020.

Le règlement sera réalisé par chèque par l'intéressé. Dossier clos.

2. Gabriel Mignot : renseignements en vue d'une reprise de l'arbitrage saison 20/21.

Les éléments de réponse lui ont été apportés par courriel.

3. Docteur Anne Chevrolet : réponse apportée au docteur Varennes, médecin du District suite à situation médicale de Thomas Chaney (arbitre groupe D3).

Transmis au Dr Varennes pour suite médicale à donner.

4. Stéphane Dalansy : information attente réception certificat médical suite à indisponibilité arbitrage à compter du 29/02/2020.

Pas de réception constatée à ce jour.

5. Christophe Adam, CTRA : demande renseignements concernant Kelvin ADAM, candidat intégration Section Sportive Scolaire Filière Arbitrage (SSSFA) Besançon rentrée scolaire septembre 2020.

Les éléments de réponse ont été apportés par Mickaël Kalaa, responsable section JA.

6. Jacques Badet, CTRA : questionnaire à compléter relatif aux FIA (Formations Initiales en Arbitrage) de la saison 20/21 (retour demandé pour le 30.06.2020).

Dossier à reprendre, en lien avec l'évolution de la situation.

3. Informations sur les dossiers en cours et/ou à traiter

3.1) CRA : communications hebdomadaires relatives à la situation actuelle, et Newsletter CRA

Les membres de la CDA sont destinataires de ces courriels.

3.2) CDA : section technique

Deux challenges « confinement » ont été mis en place par la section technique de la CDA et Mickaël Kalaa (section Jeunes Arbitres), sous la forme de questionnaires techniques et généraux.

Divers lots offerts par le District récompenseront les participants à l'issue des challenges.

Félicitations et vifs remerciements aux initiateurs de ces actions ludiques et positives permettant de garder un lien avec les arbitres et de les faire travailler les aspects techniques.

Un point de retour sur la participation enregistrée et les « résultats » sera à faire.

3.3) Frédéric Adam : réponse suite à notification décision CDA du 10 mars 2020/sanction suite à manquement administratif du 01/03/2020.

Après la prise de connaissance du courriel adressé à l'ensemble des membres.

La CDA décide compte tenu des éléments mentionnés :

- **Le maintien de la sanction initiale de la CDA du 10 mars 2020**

Par ailleurs, la CDA regrette les propos tenus dans le courriel et rappelle l'intéressé aux devoirs de sa charge en qualité d'arbitre, vis-à-vis des membres de la commission.

3.4) Hassan Jammi : réponse suite à notification décision CDA du 10 mars 2020/absence désignation du 7-8 mars 2020.

Après la prise de connaissance du courriel adressé à l'ensemble des membres.

La CDA décide compte tenu des éléments mentionnés :

- **Le maintien de la sanction initiale de la CDA du 10 mars 2020.**

4. Point sur la formation des candidats Ligue

La CRA doit communiquer prochainement aux CDA, les principales modalités de l'examen 2020, dont la date a été fixée au samedi 13 juin 2020 après-midi, sur 2 sites (Besançon et Dijon). A priori, architecture identique de l'examen à celui de la saison dernière, incluant les mises à jour des lois, vidéos et autres supports.

Les modalités de candidature pour chaque CDA seront également transmises.

Ce dossier sera repris suite à la réception de ces éléments.

A noter que la section technique de la CDA est en contact régulier avec les candidats de notre District (rappel liste ci-dessous).

Le suivi est réalisé grâce à l'envoi de questionnaires, qui sont corrigés et grâce à des échanges.

Omer Altun	candidature R3
Florian Décailloz	candidature R3
Redwan Gakrim	candidature R3
Yoann Gimenez	candidature R3
Pierre Pétrignet	candidature Jeune Arbitre de Ligue
Dorian Robbe	candidature R3
Estelle Vaubourg	candidature Arbitre assistante Ligue et futsal Ligue

5. Point sur les modalités de renouvellement des arbitres saison 2020/2021

Compte-tenu de la situation exceptionnelle actuelle, la date des renouvellements des licences d'arbitres sera décalée.

Ce qui a été acté à ce jour est :

1. une date de renouvellement des licences des arbitres de district devra être fixée par chaque District.

La date du 31 août 2020 pourrait être retenue, mais à confirmer.

2. Une relative bienveillance demandée aux CRA et CDA dans la gestion de ces situations
3. les modalités d'application du statut de l'arbitrage seront adaptées, dès lors que la saison n'aura pas eu sa durée normale.

Compte-tenu de ces dispositions, il est retenu le principe d'adresser les dossiers de renouvellements de la saison 2020/2021 des arbitres de District vers la mi-mai 2020, ce qui permettra à celles/ceux le souhaitant d'aller consulter leur médecin traitant pour obtenir leur certificat, et de renvoyer leur renouvellement au district afin que le service administratif puisse le traiter.

Les modalités administratives seront précisées sur la circulaire adressée à l'ensemble des arbitres de notre District.

Il est rappelé aux arbitres que le retour des dossiers est souhaité au plus tôt possible, ceci en lien avec les premières désignations à réaliser pour la saison 2020/2021.

6. Questions diverses / calendrier à venir

Aucune réunion présentielle de la CDA (plénière ou bureau) n'est autorisée à se tenir jusqu'à nouvel ordre, la commission devra envisager par quel biais se feront les échanges (visio conférence – conférence téléphonique – réunion présentielle du Bureau ou du Bureau restreint ; et sous quel délai etc ...).

Ainsi qu'indiqué en point n°1, le sujet principal sera les modalités de classements des arbitres de la saison 19/20, et les affectations de la saison 20/21, la CDA souhaitant toutefois, sur ces sujets, se laisser le temps suffisant de réflexion en lien notamment avec les décisions qui seront retenues par la CRA ou les autres districts.

Le Président de la C.D.A,
Dominique COUTOT

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.